

mère. Elle dut sa richesse et sa puissance à une cause particulière.

L'empereur Frédéric Barberousse avait un fils naturel, Thierry, simple moine dans ce monastère. Ce moine fut élevé à la dignité de prieur, et l'empereur concéda à la nouvelle communauté des domaines considérables dans la contrée et un grand nombre de droits féodaux sur les paroisses voisines.

Parmi ces paroisses se trouvait le bourg d'Ars. Il était situé sur la rive occidentale du lac. Si l'on en croit la tradition, il était ancien, riche, florissant. Des querelles ne tardèrent pas à s'élever entre les habitants du bourg et les chartreux, leurs nouveaux seigneurs, au sujet de propriétés et de droits que ceux-ci s'attribuaient. Les bourgeois d'Ars se soulevèrent contre ces empiètements ; ils chassèrent du bourg les chartreux et leurs collecteurs, qui durent se réfugier dans le couvent. Le pape lança l'excommunication contre les auteurs d'un pareil sacrilège, et l'empereur accourut avec une armée pour venger l'insulte faite à son fils. Les moines furent réintégrés dans leurs propriétés, augmentées encore de toutes celles confisquées sur les habitants d'Ars. Ceux-ci furent expulsés de leurs maisons livrées au feu et au pillage.

En 1168, peu de temps après ces événements, la colline sur laquelle se trouvaient les ruines de ce malheureux bourg s'abîma tout à coup dans le lac avec les familles revenues dans leurs foyers dévastés.

Les moines profitèrent de cette circonstance pour augmenter leur pouvoir et leur influence sur des populations crédules et épouvantées, en leur insinuant que Dieu avait fait disparaître une ville dont les habitants avaient osé porter des mains sacrilèges sur les biens de l'Eglise. *Urbs Arsi fuit, justo Dei justitio, submergata*, lisait-on dans une vieille charte conservée dans les archives de la chartreuse.

Nous le répétons, l'histoire ne parle pas de cette événe-